



**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE
L'ASSOCIATION « LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON »
(ANCA) DU 15 FEVRIER 2014 A 14H**

L'an deux mille quatorze, le quinze février à quatorze heures, les membres de l'ANCA, association déclarée sous le numéro 2642 R et publiée au Journal Officiel du 23 octobre 1985, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, au 41 avenue des Fauvettes, 93360 NEUILLY-PLAISANCE.

L'Assemblée Générale est présidée par Mme Valérie MONNET, en sa qualité de Présidente.

Sur 50 adhérents à jour de leurs cotisations, 28 adhérents sont présents ou représentés (18 présents - 10 représentés).

Le quorum est atteint et l'Assemblée Générale ordinaire peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Allocution de bienvenue
- Rapport moral
- Rapport et compte-rendu financier
- Autorisation pour tous recours en justice
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Bilan des dossiers et des activités et perspectives
- Questions, propositions et partages d'idées

1. Allocution de bienvenue, par Valérie MONNET

Bonjour à tous et bienvenue à cette nouvelle Assemblée Générale.

Merci de votre présence pour ce moment de retour sur l'année passée et de présentation de celle à venir, un moment donc très important pour notre association.

2. Rapport moral de la présidente, par Valérie MONNET et Annie PITOLET

Valérie MONNET :

Si l'on devait associer des mots à l'année 2013, ils seraient « difficile », mais aussi « aventure collective », « fierté » et « espoir ».

Difficile en effet, car après le départ surprise de Yannick et Loïc LELARDOUX, figures clés de l'association depuis plusieurs années, Annie, Jean-Pierre et Nicolas ont dû mobiliser un Conseil d'Administration en urgence pour les aider à maintenir les activités très diversifiées de l'ANCA, en assurer le fonctionnement et le devenir.

Dans un contexte de tâtonnements et de pressions liées aux fortes attentes que véhicule le nom d'ANCA, s'est ajouté un bilan comptable inquiétant qui laissait présager des difficultés supplémentaires à nous remettre sur pieds.

Enfin, il nous a fallu remettre tout à plat pour définir nos priorités et le temps nécessaire pour apprendre à travailler ensemble.

Nous avons eu tous les ingrédients d'une sacrée aventure collective. Tout y était :

- L'enjeu, les difficultés, le découragement, mais aussi, comme dans toute bonne aventure, les moments de grâce et la récompense.
- Les arrivées des subventions et la reprise d'un dialogue ouvert et constructif avec nos partenaires publics (NEUILLY PLAISANCE en premier lieu).
- Le réconfort de constater qu'il y a toujours des bonnes volontés pour aider à aller de l'avant, et ce avec gentillesse, intelligence et disponibilité.

LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON

44 avenue des Fauvettes– 93360 NEUILLY-PLAISANCE TEL 07.82.13.03.50

Association agréée au titre de la Protection de la Nature - Grand Prix régional de l'Environnement (1991)

Médaille de Vermeil décernée par l'Académie d'agriculture de France pour son action naturaliste menée dans l'Est Parisien (1999)

J'en profite pour remercier les associations amies (LE RENARD, GAGNY ENVIRONNEMENT) et « les » Alain THELLIER, Gérard CULTRERA, Stéphane DELAVIS, Bernard MICHAUX et Janine SANSOM bien sûr qui ont su se manifester lorsque le besoin s'en est fait sentir.

Ces aides et cette coopération ont été de véritables coups de fouet pour notre remise en route et nous ont encouragés dans nos démarches.

Pour ce qui est de la récompense, je pense que nous pouvons être assez fiers du bilan que nous allons vous présenter. Nous avons en effet su maintenir la présence de l'ANCA dans ses différents champs d'intervention.

Les objectifs sont aujourd'hui définis, les agendas et les méthodes sont plus clairs, et nous savons ce qu'il faut améliorer.

Si 2013 a été une année de transition aux débuts un peu chaotiques, l'ANCA 2014, sera plus forte de cette expérience et j'ai tous les espoirs de croire que sous l'égide de notre nouvelle présidente, cette année sera une belle réussite.

Annie PITOLET souhaitait prendre la parole à ce sujet, je la laisse donc poursuivre.

Annie PITOLET, vice-présidente :

Valérie MONNET vient de nous présenter son rapport moral sur ce qui s'est passé tout au long de cette année. Elle l'a fait avec modestie car si elle a su vous présenter tout le travail accompli et les résultats obtenus par notre équipe du Conseil d'Administration et de tous ceux qui nous ont rejoints, elle n'a évidemment pas parlé d'elle.

Valérie, au cours de cette année de renaissance, a été la présidente qui nous fallait pour rassembler les énergies, les bonnes volontés avec une écoute parfaite et une diplomatie exemplaire. Elle s'est beaucoup donnée à cette tâche au détriment souvent de sa vie personnelle et je tiens à la remercier en mon nom et en celui de tous les membres du CA et des adhérents qui ne se rendent pas toujours vraiment compte de ce que cela représente de travail, de soucis et d'abnégation.

Alors, Valérie, merci du fond du cœur.

C'est le cœur léger cependant que tu quittes ton poste et passe le flambeau à Sylvie car depuis plusieurs mois celle-ci nous a montré combien étaient grandes ses capacités, son implication et sa volonté de faire de l'ANCA ce qu'elle a toujours été, une association de naturalistes reconnue pour son action et ses compétences.

Sylvie VAN DEN BRINK va se présenter elle-même mais avant qu'elle le fasse, car je la connais, si elle est capable de monter au créneau pour défendre une cause qui le mérite, elle a un fond de timidité et pour ne pas le montrer, elle est souvent très directe tout en ne se mettant pas en avant. Je vous invite donc tous à la découvrir, elle est remarquable notre Sylvie, rassembleuse elle aussi et avide d'enrichir toujours ses connaissances. Au cours de ces derniers mois, elle s'est dépensée sans compter, nous prouvant combien elle était digne et capable de porter bien haut les couleurs de l'ANCA, avec notre aide à tous et dans le partage qui est le nôtre.

Alors, Sylvie, bon courage, nous sommes avec toi.

L'approbation du rapport moral est votée à l'unanimité.

3. Rapport et compte-rendu financier, par Nicolas JAILLET

Le rapport financier de l'année 2013 est présenté aux adhérents et commenté par le trésorier Nicolas JAILLET.

LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON

44 avenue des Fauvettes- 93360 NEUILLY-PLAISANCE TEL 07.82.13.03.50

Association agréée au titre de la Protection de la Nature - Grand Prix régional de l'Environnement (1991)

Médaille de Vermeil décernée par l'Académie d'agriculture de France pour son action naturaliste menée dans l'Est Parisien (1999)

L'approbation du compte-rendu financier est votée à l'unanimité.

4. Autorisation pour tous recours en justice

Le quitus est voté à l'unanimité.

5. Election des membres du Conseil d'Administration

Renouvellement d'un membre sortant :

- Nicolas JAILLET

Election de nouveaux membres :

- Raphaëlle MARET
- Didier JULIEN LAFERRIERE

Résultats : Nicolas JAILLET est réélu avec 28 voix sur 28 et Raphaëlle MARET et Didier JULIEN LAFERRIERE sont élus avec 28 voix sur 28.

Ce vote s'est fait à bulletins secrets selon les statuts de l'ANCA.

6. Bilan des dossiers et des activités et perspectives

Rucher

- Gestion du rucher au sein de l'arrêté préfectoral de protection de biotopes dit « des alisiers » du parc des Côteaux d'Avron.
- Rucher composé de 10 ruches (pertes de plusieurs ruches pendant l'hiver long et rigoureux).
- Veille sanitaire, récupération d'essaims, nourrissage, 1 récolte et mise en pots en 2013 (62 kg), désherbage.
- Poursuite du renouvellement des ruches par commande de 3 reines et essaims pour juin 2014.

Vignoble conservatoire

- Gestion du vignoble conservatoire au sein de l'arrêté préfectoral de protection de biotopes dit « des alisiers » du parc des Côteaux d'Avron.
- Observation des plantes adventices des vignobles (ail à tête ronde, tulipe sylvestre, muscari à toupet...).
- Travaux viticoles : tailles, désherbage manuel autour et entre chaque cep, entretien des piquets, pose des filets, sarclage, vendange.
- 18 litres de vin, mise en bouteille ?

Moutons d'Ouessant

- Conservation des pelouses marneuses de l'arrêté préfectoral de protection de biotopes dit « des mares » au Plateau d'Avron par pâturage.
- L'ANCA est membre du Groupement des éleveurs du Mouton d'Ouessant et de la Maison de l'élevage d'Ile-de-France.
- Les animaux font l'objet d'un suivi vétérinaire, tonte, parage, vermifuge naturel, contrôle annuel des services vétérinaires de la préfecture.
- Troupeau composé de dix moutons pour une gestion pastorale des milieux naturels (1 brebis décédée + 4 nouveaux mâles).
- Réparation du toit de la bergerie.
- Pas de débroussaillage de la part de l'ANCA (réalisé par la mairie sur l'impulsion du nouvel écologue).

Monfermeil - Sempin

- Reprise de contact avec la mairie de Montfermeil.
- Pas de troupeau sur le Sempin en 2013.

LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON

44 avenue des Fauvettes– 93360 NEUILLY-PLAISANCE TEL 07.82.13.03.50

Association agréée au titre de la Protection de la Nature - Grand Prix régional de l'Environnement (1991)

Médaille de Vermeil décernée par l'Académie d'agriculture de France pour son action naturaliste menée dans l'Est Parisien (1999)

- Gestion conservatoire des pelouses marneuses : pas ou peu d'entretien du site depuis plusieurs années entraînant de nombreuses interventions de débroussaillage (cornouiller sanguin, robinier faux acacias, érable sycomore) de la part de l'ANCA et demande d'intervention de professionnel pour aider à accomplir cette tâche, tout en présentant ce qui doit l'être.
- Reprise des inventaires et suivi botanique.

Inventaires - amphibiens

- Comptage des amphibiens sur le biotope des mares lors de visites avec la ville de Neuilly-Plaisance.

Inventaires - insectes

- Entomologie au biotope des mares.

Inventaires - flore

- Biotope des alisiers à Neuilly-Plaisance.
- Plaine de Rosny à Rosny sous Bois.
- Sempin à Montfermeil.
- ZNIEFF du Fort de Noisy à Romainville.
- Parc de la Haute-Ile à Neuilly sur Marne.

Inventaires - oiseaux

- Sortie ornithologique sur le parc de la Haute-Ile du 6 octobre 2013.
- Entre autres oiseaux croisés:
 - o La Bécassine des marais est un migrateur intéressant, nicheur rare et en déclin en France.
 - o La Grande Aigrette, hivernant peu commun en Ile de France mais en expansion.
 - o Le Râle d'eau : nicheur, migrateur et hivernant typique des zones humides à roselière et végétation lacustre épaisse.
 - o Le Bouvreuil pivoine.

Sortie à la base de Jablines

- Sortie à la base de Jablines du 8 décembre 2013

Formation amphibiens

- Soirée thématique du 15 mars 2013 : à la découverte des amphibiens de Seine Saint Denis.
- Présentation par Françoise Serre-Collet, du Muséum National d'Histoire Naturelle.
- La partie théorique, illustrée de nombreuses photos, devait être suivie d'une découverte nocturne des amphibiens de la zone humide de la Plaine de Rosny.
- Mais à cette date, l'hiver, exceptionnellement très froid et pluvieux était loin de se terminer. Les amphibiens ne se sont pas montrés.

Stands de présentation de l'association

Nous avons réalisé plusieurs représentations de l'ANCA :

- Présence de l'ANCA aux forums des associations de Neuilly-Plaisance et Montfermeil le 7 septembre 2013.
- Participation aux 24 h de la biodiversité le 8 juin 2013.

Fosse Maussoin

- Intervention de l'ANCA en 2011 lors des travaux d'élaboration du PLU de Clichy-sous-Bois et de l'extension du parc existant.

LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON

44 avenue des Fauvettes– 93360 NEUILLY-PLAISANCE TEL 07.82.13.03.50

Association agréée au titre de la Protection de la Nature - Grand Prix régional de l'Environnement (1991)

Médaille de Vermeil décernée par l'Académie d'agriculture de France pour son action naturaliste menée dans l'Est Parisien (1999)

- Le projet prévoyait la restauration de la carrière avec conservation des boisements chênaie-hêtraies, création de mares et réalisation d'une galerie à Chiroptères.
- Les travaux en cours ne respectent pas les engagements validés lors des concertations avec nos prédécesseurs. Tout le centre du bois a été détruit. Les galeries ont été éventrées et comblées.

Monguichet (zone ZNIEFF)

- Présence de l'ANCA le 25 septembre 2013 au comité de pilotage de l'aménagement du site.
- Projet de l'AEV avec construction d'un belvédère en surplomb du front de taille de la carrière du Beauzet (Chelles).
- Ces travaux détruiront à court terme les 12 espèces d'orchidées présentes.
- L'association Les Abbesses de Chelles-Gagny, appuyée par l'association agréée Riverains des Bords de Marne, a déposé une demande de classement en APB.
- Demande contredite par l'AEV, propriétaire de la plus grande partie du site.
- Avancement à fin 2013. Pas de réponse sur la demande de classement, mal formulée.

Pantin, station de falcaires

- Présence de massifs d'une ombellifère sur une bande herbeuse entre les rails, devant et derrière un ailanthe, à l'ouest du grand pont routier de la D20.
- Autres plantes visibles : chondrille, séneçon du cap, réséda jaune, linaira commune, laitue sp.

Bois Saint Martin

- Le tribunal donne raison aux associations ANCA et RENARD pour l'annulation de l'expropriation de ce bois, propriété de 280 ha, protégée par un arrêté de protection de biotope pour la présence du triton crêté, sa forêt, une prairie de fauche et des boisements (projets de réalisation d'un poney-club dans la prairie, des routes d'accès, d'un parcours accro-branches et des aménagements incompatibles avec l'intérêt naturaliste des lieux).
- Le tribunal a donné raison en appel aux associations... Dans l'attente d'un éventuel pourvoi en cassation.

Conventions

- Renouvellement de la convention avec la ville de Neuilly-Plaisance.
- Nouvelles conventions avec la ville de Montfermeil et le Conseil Général de Seine Saint Denis.

Perspectives

- Neuilly Plaisance, parc des Côteaux d'Avron :
 - o Augmentation du nombre de ruches.
 - o Augmentation de l'effectif du troupeau de moutons, mise en place d'une zone de compostage, élimination de la renouée du Japon.
 - o Débroussaillage de la vigne (dont l'arrachage des cornouillers et des aubépines) et remplacement des pieds morts.
- Rosny sous Bois :
 - o Reprise des études faune/flore.
 - o Participation aux ateliers liés à la création du futur parc (1ère réunion le 26 février 2014)
- Montfermeil, Sempin :
 - o Fin du débroussaillage.
 - o Remise en état de l'abri des moutons.

LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON

44 avenue des Fauvettes- 93360 NEUILLY-PLAISANCE TEL 07.82.13.03.50

Association agréée au titre de la Protection de la Nature - Grand Prix régional de l'Environnement (1991)

Médaille de Vermeil décernée par l'Académie d'agriculture de France pour son action naturaliste menée dans l'Est Parisien (1999)

- Réintroduction des moutons pour éco-pâturage.
- Interventions sur le Fort de Noisy :
 - Comptage des crapauds, aidés par P. Rivallin pour mise en place du protocole.
- Monguichet :
 - Demande de classement en APB de la carrière du Beauzet et du bois de l'entouré, composée d'alisiers de Fontainebleau.
- Fosse Maussoin :
 - Visite à planifier pour se rendre compte précisément du non respect des méthodes de comblement et de la destruction du bois non prévue et des mesures compensatoires à cette destruction.
- Tous sites :
 - Poursuite des inventaires.
- Formations

7. Questions, propositions et partages d'idées

- Est-il possible de réaliser une convention avec la ville de ROSNY SOUS BOIS. A ce jour, pas de site en gestion.
- Classement de la fontaine aux enfers à NEUILLY PLAISANCE ? Pas d'intérêt naturaliste, à voir avec les acteurs de la rénovation de la fontaine.
- Voir s'il est possible de réaliser un comptage des batraciens à ville Evrard et au parc des 33 hectares en plus de celui prévu au fort de Noisy.

LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON

44 avenue des Fauvettes– 93360 NEUILLY-PLAISANCE TEL 07.82.13.03.50

Association agréée au titre de la Protection de la Nature - Grand Prix régional de l'Environnement (1991)

Médaille de Vermeil décernée par l'Académie d'agriculture de France pour son action naturaliste menée dans l'Est Parisien (1999)